

## Clinique du passage à l'acte dans l'institution : actes violents, destructeurs ou sexuels

### **OBJECTIFS**

- Faciliter une meilleure compréhension du passage à l'acte, élaborer les moyens conceptuels permettant de mieux l'appréhender, d'en comprendre le sens et d'ajuster les conduites à tenir face à son émergence ou à sa prolifération.

#### **Méthodes pédagogiques :**

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, vidéo

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

#### **Personnes concernées / Prérequis :**

Tout personnel travaillant auprès de personnes en situation de handicap ou de fragilité en institution

**Animation** : Psychologue

**Nombre de participants** : 12 personnes maxi

**Durée** : 5 jours, soit 35 heures

### **INTRA**

Cette formation peut être organisée  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.



## **PROGRAMME** *Catalogue 2025*

- ▶ Définitions : passage à l'acte, mise en acte et « acting out »
- ▶ Le passage à l'acte sexuel au regard du développement libidinal du sujet
- ▶ Le passage à l'acte en tant que symptôme
  - de l'angoisse du sujet
  - du dysfonctionnement institutionnel
  - d'une souffrance indicible
  - d'un mal-être inexprimable
- ▶ La genèse du passage à l'acte sexuel, son sens
  - pulsions et gestions des pulsions
  - la déroute des mécanismes de pare-excitation
- ▶ Le processus d'intégration des interdits fondamentaux et sociaux
- ▶ La prolifération du passage à l'acte et les effets de contamination dans l'institution
- ▶ Les réponses individuelles et/ou institutionnelles, leurs effets
- ▶ Analyse de cas concrets, mise en commun d'expériences diverses et réflexions autour de la clinique

